



Collège Rousseau  
Avenue du Bouchet 16A  
1209 Genève

## Musique en DF (discipline fondamentale) Note de pratique musicale (chœur)

L'élève (prénom et NOM) : .....

Établissement : ..... Groupe : .....

a obtenu

- comme **note d'application** :  
(ponctualité, régularité, engagement,  
solidarité, prestation(s) au(x) concert(s)...) .....

Signature du chef de chœur :

- comme **note d'examen** : .....

Signatures à la date du : .....

Maître de musique ..... Juré .....

soit la moyenne : **note de pratique musicale** (chœur) de

La note de musique de maturité se composera de :

- un tiers (1/3) : note de pratique musicale ci-dessus
- deux tiers (1/3) : moyenne annuelle du cours de musique en 2<sup>ème</sup> DF

Rappel : l'échelle de notes ci-dessous est appliquée (cf règlement)  
6 = excellent  
5 = bon  
4 = suffisant  
3 = faible  
2 = très faible  
1 = sanctionne un travail non exécuté ou une absence sans motif reconnu valable

L'appréciation est, pour chaque juré, à la demi-bonne près ; la moyenne peut être au dixième.